

CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF
CONSEIL D'ADMINISTRATION
17 SEPTEMBRE 2025
Centre communautaire Lebourgneuf
1650, boulevard La Morille (salle multifonctionnelle)

Procès-verbal de la septième assemblée ordinaire du conseil de quartier de Neufchâtel Est — Lebourgneuf tenue le 17 septembre 2025, à 19 h 00.

PRÉSENCES :

M ^{me} Lise Bilodeau	Présidente
M. Jean Rochette	Vice-président
M ^{me} Lise Villeneuve	Trésorière
M ^{me} Cynthia Fauteux	Secrétaire
M. Brann Blanchette-Émond	Administrateur
M. Benoit Fournier	Administrateur
M. Michaël Laliberté-Grenier	Administrateur
M ^{me} Hélène Lancup	Administratrice
M. Jonathan Simard	Administrateur
M ^{me} Véronique Dallaire	Conseillère municipale, district des Saules — Les Méandres
M ^{me} Patricia Boudreault-Bruyère	Conseillère municipale, district de Neufchâtel-Lebourgneuf

ABSENCES

M. Marc-André Roy-Desrosiers	Administrateur
------------------------------	----------------

IL Y A QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

M ^{me} Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et communications
M ^{me} Lydia Toupin	Conseiller en urbanisme au service de la gestion du territoire
M. Dominic Aubé	Conseiller en environnement, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
M ^{me} Audrey Boulanger-Messier	Conseillère en environnement, Service de la prévention et qualité du milieu

Présence de 13 personnes dans l'assemblée.

**ORDRE DU JOUR DE LA SIXIÈME ASSEMBLÉE ORDINAIRE 2025
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF**

- 25-07-01** Ouverture de l'assemblée
- 25-07-02** Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 25-07-03** Assemblée publique de consultation et demande d'opinion au conseil de quartier pour [autoriser les usages administratifs dans un bâtiment existant au 2231, boulevard Bastien](#)
- 25-07-04** Point d'information de la Ville de Québec sur le projet de micro-forêt au centre communautaire Lebourgneuf
- 25-07-05** Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 18 juin 2025
- 25-07-06** Période d'information des membres du conseil municipal
- 25-07-07** Période de questions et commentaires du public
- 25-07-08** Suivi des dossiers et affaires nouvelles
- Plan d'action
 - Projet Unitairés (discussion)
- 25-07-09** Correspondance, trésorerie et affaires internes
- Retour kiosque
 - Trésorerie
- 25-07-10** Divers/varia
- 25-07-11** Levée de l'assemblée

25-07-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente ouvre la séance à 19 h 00 et souhaite la bienvenue à l'assistance. Elle rappelle que tous les membres du conseil d'administration du quartier sont des bénévoles et qu'ils n'ont aucun pouvoir décisionnel, mais de recommandation.

25-07-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- Demande d'ajout au point divers : table des partenaires

SUR UNE PROPOSITION DE MICHAËL LALIBERTÉ-GRENIER DÛMENT APPUYÉE PAR BRANN BLANCHETTE-ÉMOND, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour avec la modification proposée.

ADOPTÉE

25-07-03 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ET DEMANDE D'OPINION AU CONSEIL DE QUARTIER POUR AUTORISER LES USAGES ADMINISTRATIFS DANS UN BÂTIMENT EXISTANT AU 2231, BOULEVARD BASTIEN

Présentation du projet de modification par Lydia Toupin, conseillère en urbanisme au service de la gestion du territoire. Le contenu de la présentation se retrouve dans les documents remis à tous les membres.

Ce règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Cette demande vise à permettre l'ajout des usages administratifs (C1) à ceux déjà autorisés dans la zone.

Modification réglementaire :

- Zone 21120Pa

Une période de questions et de commentaires suit la présentation du projet de modification. On retrouve l'essentiel des propos qui y ont été exprimés dans le rapport de consultation joint en annexe du présent procès-verbal.

L'opinion du conseil de quartier est demandée. La proposition de modification réglementaire est soumise au vote.

Option A = Accepter les demandes de modification telles que présentées ce soir

Option B = Refuser les demandes de modification

**RÉSOLUTION 25-CA-26
PROJET DE MODIFICATION INTITULÉ RÈGLEMENT DE
L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME
RELATIVEMENT À LA ZONE 21120PA, R.C.A.2V.Q. 413 (2231,**

BOULEVARD BASTIEN, QUARTIER DE NEUFCHÂTEL ESTLEBOURGNEUF, DISTRICT ÉLECTORAL DE NEUFCHÂTEL-LEBOURGNEUF), SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ par le conseil de quartier de Neufchâtel Est — Lebourgneuf de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'adopter le projet de Règlement modifiant le e Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21120Pa, R.C.A.2V.Q. 413 visant ajouter l'usage C1 Services administratifs.
Adoptée

25-07-04 POINT D'INFORMATION DE LA VILLE DE QUÉBEC SUR LE PROJET DE MICRO-FORÊT AU CENTRE COMMUNAUTAIRE LEBOURGNEUF

Dominic Aubé et Audrey Boulanger-Messier présentent le projet de micro-forêt qui sera implanté au centre communautaire Lebourgneuf. Ils expliquent les critères qui servent à déterminer les emplacements de ce projet et des projets futurs et en quoi consistent les micro-forêts et leurs avantages pour la communauté.

Il y a à la fin de la séance des questions concernant les sites recouverts de bâches et la raison pour laquelle ces sites n'ont pas été choisis. On explique que ces sites ne sont pas favorables en raison des plantes envahissantes qui s'y trouvent.

25-07-05 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 18 JUIN

SUR UNE PROPOSITION JONATHAN SIMARD DÛMENT APPUYÉE PAR HÉLÈNE LANCUP, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 18 juin 2025.

25-07-06 PÉRIODE D'INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Patricia Boudreault-Bruyère

- Félicitations aux membres du conseil de quartier pour leur présence au kiosque de la fête champêtre.

Véronique Dallaire

- Concernant la modification de la réglementation sur le bruit à l'Académie Saint-Louis : le souhait initial était d'éviter la tenue d'un référendum. Une rencontre a eu lieu le 12 août, à la suite de laquelle un consensus avait été établi entre l'Académie et le syndicat. Toutefois, le conseil d'administration des copropriétés est revenu sur sa décision et a demandé la tenue du référendum, qui s'est soldé par une majorité de personne contre la modification du règlement sur le bruit. Le maire a d'abord proposé une motion de tolérance pour l'année en cours. Le 16 septembre 2025, le conseil municipal a adopté à la majorité une proposition de projet de règlement. Une consultation publique est prévue le 24 septembre, et le projet de règlement sera présenté au conseil municipal du 1er octobre. Lise Villeneuve a apporté des précisions sur le processus de consultation, déplorant le manque de communication

et le non-respect, selon elle, d'un processus démocratique par la Ville de Québec.
Les conseillères précisent avoir fait mention en réunion du conseil de ville de ce fait.

25-07-07 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucune question.

25-07-08 SUIVI DES DOSSIERS ET AFFAIRES NOUVELLES

- Plan d'action

Les membres du conseil de quartier sont invités à prendre connaissance du document envoyé par Jonathan Simard afin que des discussions puissent avoir lieu à la prochaine rencontre.

- Projet Unité (discussion)

Une rencontre à laquelle Jean Rochette a assisté s'est tenue le 5 juin afin de présenter le projet et recueillir l'opinion du public. Une conférence de presse a eu lieu la semaine dernière à ce sujet. Des précisions ont été apportées quant à la confusion entourant l'emplacement. L'utilisation du terrain de la Ville permettra une diminution des coûts pour les locataires. Lise Bilodeau a rappelé que la demande d'un trottoir date de plus de 20 ans et doute que la résolution actuelle y change quelque chose. Patricia Boudreault-Bruyère a indiqué qu'une motion sera présentée au prochain conseil d'arrondissement.

- Retour kiosque

Le conseil de quartier a participé à la fête champêtre en août. Benoit Fournier s'interroge sur la pertinence et la valeur ajoutée de cette présence, soulignant l'absence de matériel d'identification et le fait que la participation du conseil n'avait pas été annoncée. L'activité a porté principalement sur la sécurité routière, avec distribution de brassards de sécurité et de pancartes « Ici, on ralentit ». Lise Bilodeau suggère que, si la présence du conseil se répète, il faudrait prévoir la distribution de dépliants expliquant ce qu'est un conseil de quartier. Éloïse Gaudreau félicite le conseil pour son implication, mentionne qu'elle peut fournir le matériel nécessaire et précise que la Ville prépare de nouveaux outils promotionnels.

25-07-09 CORRESPONDANCE, TRÉSORERIE ET AFFAIRES INTERNES

- Correspondance et secrétariat

Aucun

- Trésorerie

Le dernier solde présenté était de 1984\$. Après les frais de secrétariat, frais de registraire et frais de service, le solde disponible au 30 août 2025 est de 1684,69\$.

RÉSOLUTION 25-CA-32

FRAIS DE SECRÉTARIAT POUR LA RENCONTRE DU 18 JUIN 2025.

SUR UNE PROPOSITION DE LISE BILODEAU DUMENT APPUYÉE PAR JEAN ROCHETTE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de verser la somme de 125 \$ à M^{me} Martine Gagnon pour les frais de secrétariat. Un virement bancaire lui sera fait.

25-07-10 DIVERS/VARIA

- Table des partenaires : La rencontre du 9 septembre s'est tenue, à laquelle Jean Rochette n'a pu assister. Il a toutefois reçu un résumé de la réunion. La table des partenaires, qui se réunit trois fois par année, a présenté le nouvel organisme *Entraide les Rivières*. Le CIUSSS de la Capitale-Nationale a rappelé la présence des éclaireurs, un réseau de citoyennes et de citoyens qui souhaitent contribuer à améliorer la bienveillance et le mieux-être de leur communauté. Une présentation au conseil de quartier pourrait être envisagée. Une recension des organismes et des services disponibles pour la population du secteur est en cours. Concernant l'enjeu de l'insécurité alimentaire, des liens avec les écoles pour les besoins sont actuellement faits.
- Jean Rochette a annoncé sa candidature à la mairie de Lac Sergent et a indiqué qu'il quitterait le conseil de quartier advenant son élection.
- Formation pour les membres des conseils de quartier : la formation destinée au conseil de quartier se déroulera sous forme d'exercices. Puisque le contenu a changé de façon substantiel, l'ensemble des membres du conseil de quartier y sont invités. Éloïse Gaudreau animera une partie de cette formation.

25-07-11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de la réunion à 20 h 25.

*M^{me} Lise Bilodeau,
Présidente*

*M^{me} Cynthia Fauteux,
Secrétaire*